MAURER, WM. A.—Taxe de 1880, montant à.....16c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, près de Milneburg, désignés [illegible] Nos. 56, 58, 60 et 62.

MUNOZ, SUCCESSION—Taxe de 1880, montant à.....$1 26
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par l'Avenue St. Bernard, l'Avenue Londres, les rues Célestine et Génie, de gauche en une une portion de l'îlet No. 1023.

MURPHY, MLLE E.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Port, Lafayette et Villeré, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1178.

MUSQUERE, JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$2 16
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Frangaise, Union, Vertus et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1208.

MURPHY, A.—Taxe de 1880, montant à.....40c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marigny, Vertus et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1329.

MURPHY, PATRICK—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Bemparts, Montégut et Bourgogne, désignés comme les lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 282, les dits lots Nos. 15 et 16 formant l'encoignure des rues Clouet et Rempartz et mesurent 63 pieds de face à la rue Clouet sur 103 pieds de profondeur.

McDERMOTT, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Emilie, Convent, Prosper et Solidelle, désigné comme l'îlet No. 1042, le dit îlet No. 1042 mesure 120 pieds sur 341 pieds.

McDEVITT, P. P.—Taxe de 1880, montant à.....10c
Deux certains îlots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bagatelle, Union, Léonidas, et Virginia, désignés comme l'îlet No. 2268, le dit îlet No. 3206 mesure 120 pieds sur 320 pieds.

MULLER, MME HENRY—Taxe de 1880, montant à.....$2
Deux certains lots de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1006, le dit îlet No. 1006 mesure 241 pieds sur 341 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme une portion de l'îlet No. 1008, la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 127 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Désiré, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1009, la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 127 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....15c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Désiré, Josephine et Célestine, désignés comme les lots Nos. 1 à 6 de l'îlet No. 822, le dit îlet No. 822 mesure 341 pieds sur 120 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Désiré, Congrès, Josephine et Célestine, désigné comme l'îlet No. 833, le dit îlet No. 833 mesure 120 pieds sur 345 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1005, la dite portion de terre mesure 241 pieds face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1006, le dit îlet No. 1006 mesure 241 pieds sur 341 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1007, la dite portion de terre mesure 241 pieds de face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBEN, GEO — Taxe de 1880, montant à.....15c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Désiré, Génie et Liberal, désignés comme six lots de terre de l'îlet No. 1077, les dits six lots de terre mesurent 241 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur d'un côté et 102 pieds de l'autre côté.

McCLOSKEY, HUGH—Taxe de 1880, montant à.....$13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Josephine et Célestine, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 810, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

McFARLAND, WM. Taxe de 1880, montant à.....10c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Vertus, Mandeville et Force désignée comme lot No. 1 de l'îlet No. 1311; la dite portion forme l'encoignure des rues Marigny et Vertus et mesure 23 pieds de face à la rue Marigny sur 100 pieds de profondeur.

McKAY, JOHN.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Labarpe, Rochebleve et Dorgenois, désignée comme une portion de l'îlet No. 1244; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Columbus sur 156 pieds de profondeur.

McCARTHY, F.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Erance, Mazant et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 940; le dit lot No. 2 mesure 43 pieds de face à la rue Dauphine sur 139 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....$2 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Piété, Congrès, Prosper et Solidelle, désignés comme les îlet Nos. 780, 781, 789, l'îlet No. 780 mesure 241 pieds sur 341 pieds, l'îlet No. 781 mesure 241 pieds sur 341 pieds, l'îlet No. 789 mesure 215 [illegible]

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....10c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Congrès, Josephine et Solidelle, désignée comme une portion de l'îlet No. 863.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Elmire, Josephine et Désirée, désigné comme une portion de l'îlet No. 864; la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 127 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Désiré, Josephine et Célestine, désigné comme lot No. 865, les dits lots mesurent 141 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....15c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Désiré, Josephine et Célestine, désignés comme 6 lots de l'îlet No. 931.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....15c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Désiré, Congrès, Josephine et Célestine, désigné comme une portion de l'îlet No. 933; le dit îlet No. 933 mesure 341 pieds sur 345 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1005, la dite portion de terre mesure 241 pieds face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Un certain îlet de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1006, le dit îlet No. 1006 mesure 241 pieds sur 341 pieds.

McILHENEY, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1257, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Danaga sur 125 pieds de profondeur.

McMURPHY, JOHN No. 2—Taxe de 1880, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Port, Lafayette et Villeré, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 519; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Urquhart et Port et mesure 28 pieds de face à la rue Urquhart sur 80 pieds de profondeur.

McCLEAN, OSCAR R. — Taxe de 1880, montant à.....$13 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Bemparts, Montégut et Bourgogne, désignés comme les lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 282, les dits lots Nos. 15 et 16 formant l'encoignure des rues Clouet et Rempartz et mesurent 63 pieds de face à la rue Clouet sur 103 pieds de profondeur.

McDERMOTT, WILLIAM—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Emilie, Convent, Prosper et Solidelle, désigné comme l'îlet No. 1042, le dit îlet No. 1042 mesure 120 pieds sur 341 pieds.

McDEVITT, P. P. — Taxe de 1880, montant à.....10c
Deux certains îlots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues France, Pologne, Agriculture et Abondance, désignés comme les îlots Nos. 1225 et 1226.

McCLERNEY, ED.— Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Francois, Piété, Liberal et Furce, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 1176, le dit lot No. 6 mesure 90 pieds de face à la rue Francois sur 127 pieds de profondeur.

McMURPHY, B. ET A. LESSEPS—Taxe de 1880, montant à.....15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roi-gne, Mandeville, Génie et Célestine, désigné comme un lot de l'îlet No. 1022.

McCLAY, VVE J. — Taxe de 1880, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Francais, Champs Elysées et Chartres, désigné comme les Nos. 21 de l'îlet No. 6, le dit lot No. 21 mesure 34 pieds de face à la rue Decatur sur 126 pieds de profondeur.

McDANIEL, EDWARD—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Josephine et Solidelle, désigné comme lot Nos. 1 de l'îlet No. 1178, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Urquhart et Port et mesure 28 pieds de face à la rue Danaga sur 125 pieds de profondeur.

McMURPHY, JOHN No. 2—Taxe de 1880, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Port, Lafayette et Villeré, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 519; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Urquhart et Port et mesure 28 pieds de face à la rue Urquhart sur 80 pieds de profondeur.

McDOUGALL, JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

McDOUGALL JOHN—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Madison, Hamburg, Mannet et Beauregard, désigné comme l'îlet No. 2305.

McDONALD, ALEX.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur la partie inférieure de Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 5; le dit lot No. 5 mesure 510 pieds de face au Bayou St. Jean sur 655 pieds de profondeur.

McGLOIN ET KLEINPETER—Taxe de 1880, montant à.....45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mazant, France, Vertue et Force, désigné comme les lots de l'îlet No. 1236; les dits 11 lots mesure 241 pieds de face à la rue Mazant sur 164 pieds de profondeur.

McGLOIN ET KLEINPETER—Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mazant, Urquhart, Désirée et Piété, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 479, le dit lot No. 13 mesure 24 pieds de face à la rue Mazant sur 121 pieds de profondeur.

McGLOIN ET KLEINPETER—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Mazant et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 940; le dit lot No. 2 mesure 43 pieds de face à la rue Dauphine sur 139 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....$2 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Piété, Congrès, Prosper et Solidelle, désignés comme les îlet Nos. 780, 781, 789, l'îlet No. 780 mesure 241 pieds sur 341 pieds, l'îlet No. 781 mesure 241 pieds sur 341 pieds, l'îlet No. 789 mesure 215 pieds sur 341 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....10c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Congrès, Josephine et Solidelle, désignée comme une portion de l'îlet No. 863.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Désiré, Génie et Liberal, désigné comme une portion de l'îlet No. 864; la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 127 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Désiré, Josephine et Célestine, désigné comme lot No. 865, les dits lots mesurent 141 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....15c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Désiré, Josephine et Célestine, désignés comme 6 lots de l'îlet No. 931.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....15c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Désiré, Congrès, Josephine et Célestine, désigné comme l'îlet No. 933, le dit îlet No. 933 mesure 341 pieds sur 345 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1005, la dite portion de terre mesure 241 pieds face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Un certain îlet de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1006, le dit îlet No. 1006 mesure 241 pieds sur 341 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1007, la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBEN, GEO — Taxe de 1880, montant à.....15c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Désiré, Génie et Liberal, désignés comme six lots de terre de l'îlet No. 1077, les dits six lots de terre mesurent 241 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur d'un côté et 102 pieds de l'autre côté.

McCLOSKEY, HUGH—Taxe de 1880, montant à.....$13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Josephine et Célestine, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 810, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

McFARLAND, WM. Taxe de 1880, montant à.....10c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Vertus, Mandeville et Force désignée comme lot No. 1 de l'îlet No. 1311; la dite portion forme l'encoignure des rues Marigny et Vertus et mesure 23 pieds de face à la rue Marigny sur 100 pieds de profondeur.

McKAY, JOHN.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Labarpe, Rochebleve et Dorgenois, désignée comme une portion de l'îlet No. 1244; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Columbus sur 156 pieds de profondeur.

McCARTHY, F.— Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, France, Mazant et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 940; le dit lot No. 2 mesure 43 pieds de face à la rue Dauphine sur 139 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....$2 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Piété, Congrès, Prosper et Solidelle, désignés comme les îlet Nos. 780, 781, 789, l'îlet No. 780 mesure 241 pieds sur 341 pieds, l'îlet No. 781 mesure 241 pieds sur 341 pieds, l'îlet No. 789 mesure 215 pieds sur 341 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....10c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Congrès, Josephine et Solidelle, désignée comme une portion de l'îlet No. 863.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1008, la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désignée comme lot No. 1009, la dite portion de terre mesurant 241 pieds face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Un certain îlet de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1010, le dit îlet No. 1010 mesure 241 pieds sur 341 pieds.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1011, la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Un certain îlet de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1012, le dit îlet No. 1012 mesure 241 pieds sur 341 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1013, la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Un certain îlet de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1014, le dit îlet No. 1014 mesure 241 pieds sur 341 pieds.

McILHENEY, EDWARD— Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Josephine et Solidelle, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1257, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Danaga sur 125 pieds de profondeur.

McMURPHY, JOHN No. 2—Taxe de 1880, montant à.....$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Port et Villeré, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 519; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Urquhart et Port et mesure 28 pieds de face à la rue Urquhart sur 80 pieds de profondeur.

McDOUGALL, JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Port et Villeré, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1311; la dite portion de terre mesurant 23 pieds de face à la rue Marigny sur 100 pieds de profondeur.

McKAY, JOHN.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Labarpe, Rochebleve et Dorgenois, désignée comme une portion de l'îlet No. 1244; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Columbus sur 156 pieds de profondeur.

McCARTHY, F.— Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, France, Mazant et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 940; le dit lot No. 2 mesure 43 pieds de face à la rue Dauphine sur 139 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....$2 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Piété, Congrès, Prosper et Solidelle, désignés comme les îlet Nos. 780, 781, 789, l'îlet No. 780 mesure 241 pieds sur 341 pieds, l'îlet No. 781 mesure 241 pieds sur 341 pieds, l'îlet No. 789 mesure 215 pieds sur 341 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....10c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Congrès, Josephine et Solidelle, désignée comme une portion de l'îlet No. 863.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1008, la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désignée comme lot No. 1009, la dite portion de terre mesurant 241 pieds face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Un certain îlet de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1010, le dit îlet No. 1010 mesure 241 pieds sur 341 pieds.

McGIBBON, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1011, la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Un certain îlet de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1012, le dit îlet No. 1012 mesure 241 pieds sur 341 pieds.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Une certaine portion de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'îlet No. 1013, la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

McGIBBON, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....
Un certain îlet de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Delorme, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1014, le dit îlet No. 1014 mesure 241 pieds sur 341 pieds.

McILHENEY, EDWARD— Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Josephine et Solidelle, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1257, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Danaga sur 125 pieds de profondeur.

HEBLE, P. S. — Taxe de 1880, montant à.....
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, Hope et Duels, désignés comme une portion de l'îlet No. 1346; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Antonia sur 118 pieds de profondeur.

HEILSON, MLLE MARY — Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Elmire, Josephine et Désirée, désigné comme une portion de l'îlet No. 864; la dite portion de terre mesurant 241 pieds de face à la rue Elmire sur 127 pieds de profondeur.

HEILSON, MLLE MARY — Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, Elmire, Josephine et Désirée, désigné comme lot Nos. 1 à 4 de l'îlet No. 1023, les dits 4 lots forment l'encoignure des rues Lopez, Bayamp, Washington, White et Esplanade, désignés comme 4 lots de l'îlet No. 1023, les dits 4 lots forment l'encoignure des rues Lopez et Swamp et mesurent 120 pieds de face à la rue Lopez sur 119 pieds de profondeur.

HENDY, MLLE ANGELIQUE — Taxe de 1880, montant à.....$7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Piété, Josephine et Solidelle, désigné comme 11 lots de l'îlet No. 865; les dits lots mesurent 141 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

HICOTEAUD, C. L.— Taxe de 1880, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Johnson, l'avenue St. Bernard, d'Abadie, Orgegne et Prieur, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 903; le dit lot No. 3 mesure 180 pieds de face à la rue Johnson sur 150 pieds de profondeur.

NICHOLAS, JOS. — Taxe de 1880, montant à.....60c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Liberal et Force, désignée comme une portion de l'îlet No. 1176; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur 126 pieds de profondeur.

NIXON, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.....15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Mazant, Liberal et Force, désignée comme lot Nos. 1146, les dits 13 lots mesurent 241 pieds de face à la rue Mazant sur 81 pieds de profondeur.

NICHOLAS, MME E. A. ET P. A. MAURIN—Taxe de 1880, montant à.....5c
Treize certains lots de ter